

Bureau de l'assemblée de la province Sud : réunion du 6 juillet 2021



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce 6 juillet 2021 pour acter plusieurs projets de délibérations dans divers secteurs, parmi lesquels :

Aides aux personnes âgées

- **L'attribution d'une subvention de fonctionnement de 100 000 F, à l'association d'aide aux personnes âgées du Mont-Dore** qui participe activement au maintien du lien social des personnes âgées de la commune en proposant une activité hebdomadaire avec des jeux de société auxquels participent des enfants.
- **Le versement d'une subvention de 2 939 330 F à l'association Calédonienne d'aide aux personnes âgées (ACAPA)** qui œuvre pour améliorer la vie quotidienne des personnes âgées démunies ou isolées. Cette aide est destinée à permettre à l'association de réaliser différents travaux de rénovation.

Soutien à l'économie

- **Une aide financière de 2 000 000 F à l'association « Talents calédoniens »** dont la mission est de renforcer l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis des étudiants et des professionnels à fort potentiel ou disposant de compétences susceptibles de contribuer au développement économique du territoire.

- **Une subvention de 1 000 000 F est attribuée à la SARL Archipel Calédonie pour la réalisation de la deuxième saison de l'émission télévisée « Ose ta boîte ».** Ce projet met en valeur l'entrepreneuriat et le développement économique.

Protéger l'environnement

Des subventions sont octroyées à plusieurs associations et entreprises qui œuvrent pour la préservation de l'environnement ou le développement durable parmi lesquelles :

- **Le comité de gestion de la Zone Côtière Ouest** reçoit une aide de 8 000 000 F pour la mise en œuvre de son plan de gestion dans le cadre du classement au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.
- **L'association MOCAMANA L'ESPRIT NATURE** dont la mission est l'éducation, la sensibilisation et la préservation de l'environnement, obtient l'attribution d'une subvention de 2 000 000 F.
- **L'association Bwara tortues marine** bénéficie d'un appui financier de 700 000 F dans le cadre du dispositif budget participatif pour la réalisation de son projet « Le mulch, lien social et bienfait pour nos plantations ». Cette subvention permettra de financer un broyeur afin de réutiliser les déchets végétaux de l'association et des habitants de la presqu'île dans le cadre des plantations sur le littoral de Bourail.
- **La société ECOPAD** reçoit l'attribution d'une subvention de 315 976 F pour l'acquisition d'équipement divers relatifs à la création d'un service de collecte des déchets recyclables auprès des particuliers et des entreprises.
- **La société L'Île aux pépites** est aidée à hauteur de 402 208 F pour l'acquisition de matériels permettant le développement d'une boutique en ligne de vêtements pour enfants de seconde main.
- **L'association CALEDOCLEAN** reçoit le versement d'une subvention de 4 500 000 F pour la réalisation de chantier éco-citoyens sur le territoire de la province Sud et d'actions de sensibilisation auprès du jeune public.

Favoriser la culture et l'art

Des subventions sont octroyées à plusieurs associations dans le domaine culturel et artistique parmi lesquelles :

- **L'association Pacifique et Compagnie** pour ses projets de création « Les yeux bandés » et « Iwen » : 700 000 F.
- **L'association Le théâtre Milkman** pour son projet de création « Le pire cyclone de la galaxie » : 300 000 F.
- **L'association VALIK** pour ses projets de création « Amour tabou » et « Où est le droit ? » : 1 000 000 F.
- **L'association COMPAGNIE L'** pour son projet de création « Jeux de scène » : 500 000 F.
- **L'association Caledo-folies Les incompressibles** pour la création de son projet « Les nouvelles comédies broussardes » : 700 000 F.
- **L'association Compagnie Caravane Spoutnik** pour la participation à la création du projet « Célimène et le cardinal » : 600 000 F.
- **L'association La Fokesasorte compagnie** pour son projet de création « Deux plaisanteries » : 600 000 F.

- **L'association Cinéma d'ici et d'ailleurs** reçoit une subvention provinciale de 3 276 000 F pour son action de promotion de cinéma d'auteur et sa programmation visant à favoriser la diffusion de productions locales et à encourager les rencontres avec les cinéphiles autour du cinéma.
- La Province soutient **l'association École de cirque de Nouvelle-Calédonie** à hauteur de 4 335 000 F pour le financement des ateliers et des stages de cirque.
- **Le Conservatoire de Musique et de Danse de la Nouvelle-Calédonie** reçoit une aide de 400 000 F pour la poursuite du projet de classe CHAM de l'école primaire Amélie Cosnier.
- **L'association Dumbéa Communication gestionnaire de la radio Océane FM** est aidée à hauteur de 20 000 000 F pour son fonctionnement.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

